

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DU
PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE**

compétente à l'égard des corps des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE
CHANCELIERÈ DES UNIVERSITÉS**

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°60-403 du 22 avril 1960 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive ;
Vu le décret n°68-503 du 30 mai 1968 modifié portant statut particulier des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques ;
Vu le décret n°70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;
Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
Vu le décret n°72-583 du 4 juillet 1972 modifié portant définition de certains éléments du statut particulier des adjoints d'enseignement ;
Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
Vu le décret n°86-492 du 14 mars 1986 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général de collège ;
Vu le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
Vu le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;
Vu le décret n°2017-120 du 1^{er} février 2017 modifié portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;
Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;
Vu le décret n°2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2022 portant nomination des membres du bureau de votre électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants ;
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 8 décembre 2022

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{ER} : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique des enseignants du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

I – REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres Titulaires

Madame Valérie CABUIL

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités

Madame Elodie LAMART

Secrétaire générale adjointe, directrice des relations
et des ressources humaines

Monsieur Vincent ROUGEAU

Chef de la division des personnels enseignants,
d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

Monsieur Florent LEYOUDEC

Chef de division adjoint des personnels enseignants,
d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

Monsieur Jean-Louis PICOT

Doyen Normandie des inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux

Madame Agnès BOURGALET

Doyenne Normandie
des inspecteurs de l'éducation nationale

Madame Sophie GARNIER

Inspectrice d'académie
inspectrice pédagogique régionale
EPS

Madame Nathalie FLORYSIK

Inspectrice d'académie
inspectrice pédagogique régionale
établissement et vie scolaire

Madame Céline CRIBELIER

Inspectrice d'académie
inspectrice pédagogique régionale
ÉCONOMIE ET GESTION

Monsieur Stéphane LE GAL

Inspecteur de l'éducation nationale
Sciences et Techniques Industrielles

Membres Suppléants

Monsieur François FOSELLE

Secrétaire général de région académique
secrétaire général de l'académie de Normandie

Madame Aurélie NICOLLE

Responsable qualité RH,
Division des personnels enseignants, d'éducation
et psychologues de l'éducation nationale

Madame Véronique HEUDIER

Responsable du pôle transversal,
Division des personnels enseignants, d'éducation
et psychologues de l'éducation nationale

Madame Orlane JANVIER

Cheffe de bureau DPE 3
Division des personnels enseignants, d'éducation
et psychologues de l'éducation nationale

Monsieur Stéphane PRIGENT

Vice-doyen Normandie des inspecteurs d'académie
inspecteurs pédagogiques régionaux

Monsieur Yannick GIORDAN

Inspecteur d'académie
inspectrice pédagogique régionale
de lettres modernes

Madame Nadine BRETONNIER

Cheffe de bureau DPE 2
Division des personnels enseignants, d'éducation
et psychologues de l'éducation nationale

Madame Armelle KLEIN

Inspectrice d'académie
inspectrice pédagogique régionale
de sciences physiques

Madame Aurélie LEMYRE

Cheffe de bureau DPE 4
Division des personnels enseignants, d'éducation
et psychologues de l'éducation nationale

Madame Karima MAOUI

Cheffe de bureau DPE 5
Division des personnels enseignants, d'éducation
et psychologues de l'éducation nationale

Monsieur François VAN POUCKE
Inspecteur d'académie
inspecteur pédagogique régional SII

Monsieur Laurent MACREL
Proviseur du lycée Victor Hugo
CAEN

Madame Christine COURTAY
Principale du collège Jean Moulin
CAEN

Monsieur Xavier FALCONI
Principal du collège André Marie
BARENTIN

Monsieur Jérôme ADAM
Proviseur du lycée Jules Verne
MONDEVILLE

Monsieur Pierre STATNER
Principal du collège Jean Moulin
LE HAVRE

Madame Caroline ADAM PAYSANT
Principale du collège des Douits
FALAISE

Monsieur Sébastiano IARIA
Principal du collège Pierre Brossolette
BRIONNE

Madame Frédérique DESLIERS
Principale du collège Alexandre Dumas
DIEPPE

Madame Stéphane PORET
Inspectrice de l'éducation nationale
ÉCONOMIE ET GESTION

Monsieur David HARTMANN
Proviseur du lycée Marcel Gambier
LISIEUX

Madame Caroline GEST
Proviseure du lycée Thomas Corneille
BARENTIN

Madame Anne TROLETTI
Proviseure du lycée Les Fontenelles
LOUVIERS

Madame Marlène EXERTIER
Proviseure du Lycée Salvador Allende
HEROUVILLE SAINT CLAIR

Monsieur Laurent GACOUIN
Proviseur du lycée professionnel Augustin Hébert
EVREUX

Monsieur Thierry SAUTIER
Principal du collège Léonard de Vinci
BOIS GUILLAUME

Monsieur Crescent KPODEKON
Proviseur du lycée Porte de Normandie
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Monsieur David CROCHET
Principal du collège Alphonse Allais
HONFLEUR

II – REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Membres Titulaires

Madame Cécile CHANDAVOINE
FSU
PC Hors Classe de lettres modernes
Collège Marcel Pagnol
GRAVIGNY

Monsieur Bertrand BUFFETTI
FSU
PC Hors Classe de Mathématiques
Lycée Augustin Fresnel
CAEN

Madame Faustine COULOMBE
FSU
PEPS Classe Normale
Lycée Professionnel Gustave Flaubert
ROUEN

Membres Suppléants

M. Dominique RECROSIO
FSU
PC classe normale
Lycée Marie Curie
VIRE NORMANDIE

Monsieur Pierrik GAILLARD
FSU
PEPS Hors Classe
Collège Quintefeuille
COURSEULLES SUR MER

Madame Anne KOECHLIN
FSU
PC Hors Classe d'histoire-géographie
Lycée Marcel Sembat
SOTTEVILLE LES ROUEN

Monsieur Jérôme DUBOIS*FSU*

PLP Hors Classe de génie mécanique

Lycée Professionnel Colbert

LE PETIT QUEVILLY

Madame Catherine MEZAAD*FSU*

PC Classe Normale d'histoire-géographie

Collège Boieldieu

ROUEN

Monsieur Pascal ROGER*FSU*

PC Hors Classe d'histoire-géographie

Lycée Henri Cornat

VALOGNES

Madame Magali GOUJU*FSU*

CPE Classe Normale

Collège Jean Castel

ARGENCES

Monsieur Stéphane FOURRIER*FSU*

PA Hors Classe de physiques appliquées

Lycée Jean Prévost

MONTIVILLIERS

Monsieur Yves DOSDAT*FNEC FP FO*

PC Classe Exceptionnelle de mathématiques

Collège Jean Zay

SOTTEVILLE LES ROUEN

Madame Nathalie PETIT*FNEC FP FO*

PC Hors Classe de lettres classiques

Collège Marcel Pagnol

GRAVIGNY

Monsieur Jean-Rémy HASELVANDER*FNEC FP FO*

PC Classe Normale de SVT

Collège Honoré de Balzac

ALENÇON

Madame Marion MOAL*FNEC FP FO*

PC Classe Normale d'histoire-géographie

Collège Jean Rostand

EVREUX

Monsieur Eric PENENT*CGT Educ'action*

PLP Classe Normale d'électrotechnique

Lycée Professionnel Risle Seine

PONT AUDEMER

Monsieur Léon LEFRANCOIS*FSU*

PC Classe Normale d'histoire-géographie

Collège Paul Eluard

SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Madame Valérie COLLANGETTE*FSU*

PEPS Hors Classe

Collège André Siegfried

SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Monsieur François BERTAUD*FSU*

Psy-EN Hors Classe

CIO

LE HAVRE SUD

Monsieur Franck LAORDEN*FSU*

PA Hors Classe d'économie-gestion

IUT

CAEN

Madame Lorraine MINOT*FSU*

PC Classe Normale d'anglais

Lycée Marcel Sembat

SOTTEVILLE LES ROUEN

Madame Nathalie LAPIERRE*FNEC FP FO*

PA Hors Classe d'économie-gestion

Lycée Emile Littré

AVRANCHES

Madame Marine HENRY*FNEC FP FO*

PLP Classe Normale de maths-sciences physiques

Lycée Professionnel Auguste Bartholdi

BARENTIN

Monsieur Julien GIFE*FNEC FP FO*

PC Classe Normale de mathématiques

Collège Jean Zay

LE HOULME

Monsieur Olivier COCHERIL*FNEC FP FO*

PA Hors Classe d'histoire-géographie

Lycée Emile Littré

AVRANCHES

Madame Alexandra LEROUGE*CGT Educ'action*

PC Classe Normale d'allemand

Collège Rosa Parks

LES ANDELYS

Madame Sandrine VIEL
CGT Educ'action
PLP Hors Classe de lettres-histoire-géographie
SEP Lycée Curie-Corot
SAINT LÔ

Madame Nathalie LAUNEY
SE-UNSA
PLP Classe Normale de lettres-histoire-géo
SEP Lycée des Métiers - Julliot de la Morandière
GRANVILLE

Monsieur Mathieu DEFORGE
SE-UNSA
PA Hors Classe d'histoire
Lycée Charles de Gaulle
CAEN

Monsieur Stéphane HARDEL
SGEN-CFDT
PLP Classe Normale de lettres-histoire-géo
SEP Lycée Curie-Corot
SAINT LÔ

Monsieur Arnaud ANQUETIL
SUD EDUCATION
PC Hors Classe de mathématiques
Collège Jean Charcot
OISSEL

Monsieur Nicolas RAT-GIRAULT
SNALC
PC Hors Classe de mathématiques
Lycée Jeanne d'Arc
ROUEN

Monsieur Christophe LAJOIE
CGT Educ'action
PLP Classe Normale de GISM
SEP LPO Métier Jules Verne
MONDEVILLE

Monsieur Stéphane DEPIERRE
SE-UNSA
PLP Classe Exceptionnelle d'électronique
SEP Lycée Clément Ader
BERNAY

Monsieur Fabrice JAFFRET
SE-UNSA
PC Hors Classe de technologie
Collège François Truffaut
ARGENTAN

Monsieur François LEFEBVRE
SGEN-CFDT
PLP Hors classe de réparation carrosserie
LP Marcel Sembat
SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Monsieur Sylvain FRANCOIS
SUD EDUCATION
PC Classe Normale de SVT
Collège Pasteur
CAEN

Madame Céline FONROUGE
SNALC
PLP Classe Normale de santé environnement
SEGPA Emile Zola
SOTTEVILLE LES ROUEN

ARTICLE 2 : Le mandat de cette commission prend effet au 1er janvier 2023, pour une durée de quatre ans.

ARTICLE 3 : La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 4 avril 2025

Signé : Valérie CABUIL